

L'Écho du Griffon

6

JOURNAL D'INFORMATION
MUNICIPAL QUADRIMESTRIEL
DE CLARENSAC - JUILLET 2022
www.clarensac.fr

Le budget

Le vote du budget du
24 mars 2022 - p08

Le mot des assos

Les Amis de l'Orgue Mas-
sé de Clarensac, L'inau-
guration de l'orgue - p15

Le mot des assos

Ô fil de ma bulle organise
la première Marche Rose
de la Vaunage - p19



Clarensac
EN VAUNAGE

> Le mot de la rédaction

Chères Clarensacoises, Chers Clarensacois,

Ce nouveau numéro de L'Écho du Griffon voit arriver une nouvelle association clarensacoise, Ô fil de ma bulle, qui vous y expliquera son projet ambitieux et solidaire.

Avec la réception du prochain Écho du Griffon, vous devriez trouver dans votre boîte aux lettres un format plus restreint destiné à le compléter : Le Petit Écho du Griffon. Ce dernier paraîtra ensuite systématiquement deux mois après la publication de son grand frère et contiendra quelques informations municipales et un agenda des événements à venir sur les 4 prochains mois.

Nous restons toujours à votre écoute concernant ce journal et les différentes informations que vous souhaitez y trouver. Aussi, que vous ayez l'envie de nous proposer une nouvelle rubrique, un article sur le village, que vous souhaitiez nous faire découvrir des artistes clarensacois ou nous faire part de toute autre remarque, vous pouvez nous contacter par mail à lechodugriffon@mairie-clarensac.fr ou par courrier adressé à L'Écho du Griffon et déposé en Mairie.

Nous vous souhaitons un très bel été 2022 et vous donnons rendez-vous à la rentrée !

Jullien Pacioni
Chargé de la communication

- Directeur de publication : Patrick Gervais
- Rédacteur en chef : Jullien Pacioni
- Rédaction : Patrick Gervais, Michel Hamard, Séverine Boisset, Olivier Chapel, Viviane Bonami, André Olivé, Rose-Marie Krawczyk, Erick Vallon, Luc Ponsy
- Conception : PepperWeb (Clarensac) www.pepper-web.com
- Impression : Une Comm'Unik by RV PRINT (Caveirac)
Tel : 09 52 72 59 43
- Tiré à 1850 exemplaires



L'Écho du Griffon

Suivez toute l'actualité de votre commune sur : www.clarensac.fr



PROCHAINE PARUTION

La prochaine parution du Journal est prévue en février. Associations, faites-nous parvenir vos textes et informations avant le 25 août 2022 impérativement (lechodugriffon@mairie-clarensac.fr).

SOMMAIRE

02 Le mot de la Rédaction

03 Le mot du Maire

04 Vie municipale

- Le mot des adjoints...
- Les infos municipales...
- Le mot de l'opposition...

16 Notre village

- Le mot des assos...
- Un peu d'histoire
Madame PELISSIER
- Clarensac à l'honneur
Bravo Maguelone !

23 État civil

24 Numéros Utiles



Photos & éléments graphiques : Mairie de Clarensac, Jullien Pacioni, Associations, Freepik, Pixabay



le mot du Maire



Mesdames et Messieurs, chers Clarensacois,

Depuis le 24 février, nous sommes tous saisis d'effroi suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Face à l'agression d'un État européen souverain, nous devons marquer notre fermeté et notre solidarité. Un grand merci à celles et ceux qui à Clarensac se mobilisent et contribuent à la réponse collective. Vous êtes nombreux à avoir participé à la collecte organisée par la commune. Pour rappel, la mairie réceptionne les dons sur trois lieux : l'accueil de la mairie, l'école élémentaire et l'école maternelle. Par ailleurs, la municipalité a souhaité que, symboliquement, la façade de la mairie soit éclairée aux couleurs de l'Ukraine.

La crise sanitaire n'est pas terminée, mais les restrictions s'allègent et une vie collective plus forte, plus vibrante reprend peu à peu ses droits. Les événements furent nombreux ces derniers mois. Le point d'orgue a été le retour du carnaval du GPE après une année 2021 où il n'avait pas pu se tenir. Pour cette reprise nous avons eu une édition particulièrement réussie ! Soleil radieux, déguisements, spectacles, bonne humeur et batailles de confettis... Un grand merci à toutes et tous pour avoir fait revivre magnifiquement notre carnaval !

Le programme annuel des festivités est d'ores et déjà établi avec le retour d'une fête de printemps (ex fête du club taurin) et de la fête votive de la fin du mois d'août. Merci à tous ceux qui ont participé à son élaboration. Un « lifting » de nos arènes est programmé et nous y attendons avec une certaine impatience le retour des manifestations taurines. Comme chaque année à la même époque nous avons voté le budget de la Commune. Grâce aux efforts faits sur le fonctionnement et au soutien apporté au développement économique, nous pouvons garder le cap et maintenir une trajectoire budgétaire maîtrisée. C'est pour cela que notre commune a su faire face à la crise sanitaire et ses conséquences financières et que nous pouvons poursuivre la mise en œuvre du projet municipal que nous vous avons présenté en 2020.

Cette année se distingue par un plan d'investissement de 2 732 000 euros. Climatisation des écoles maternelles et primaires, aménagement des infrastructures sportives (stade et tennis), réfection du réseau routier, création d'aires de fitness, installation d'une ombrière, autant de projets importants qui sont en phase opérationnelle. L'ouverture tant attendue de la nouvelle crèche a eu lieu le 3 mai, après plusieurs années de péripéties administratives et techniques mais aussi financières, la commune devant au final injecter 80.000 € de subventions. Au total, c'est une capacité de 30 berceaux qui est offerte aux familles clarensacoises au lieu de 20 précédemment. Enfin, fidèle aux engagements pris devant vous, les taux communaux d'imposition restent inchangés cette année encore. Notre situation budgétaire est saine même si nous devons bien sûr rester vigilants car le contexte est très incertain, d'une part concernant les conséquences de la crise en Ukraine sur les prix et, d'autre part, concernant l'augmentation des coûts de construction du fait de la crise sanitaire.

La période du beau temps arrive avec son lot de regroupements amicaux et/ou familiaux festifs. Si faire la fête est important, la tranquillité du voisinage l'est aussi, le respect de chacun étant primordial. L'excès est l'ennemi du bien. Le 10 et le 24 avril ont eu lieu les deux tours de l'élection présidentielle. De très nombreux Clarensacoises et Clarensacois sont venus voter, bravo ! La démocratie est un trésor que nous avons en partage.

Avec tout mon dévouement,
Patrick Gervais

Le mot des adjoints



OLIVIER CHAPEL
FINANCES

Le début d'année est une période particulièrement intense pour les collectivités locales. Elle est en effet à la confluence de deux années civiles et donc de deux exercices comptables. Cette période est balisée par trois importants documents.

Le premier appelé **Compte Administratif** enregistre toutes les écritures comptables de l'année qui vient de s'écouler. Elles sont classées dans un plan comptable (Instruction M14) propre aux collectivités territoriales. Il a été édité par nos services comptables, délibéré en Conseil Municipal et déposé en Préfecture le 2 février 2022.

Le second document est le **trait d'union** entre l'année 2021 et l'année 2022. Il se nomme **Rapport d'Orientation Budgétaire** et présente les orientations souhaitées par l'exécutif pour l'année à venir. Il fut présenté aux élus de la majorité et de l'opposition au Conseil Municipal du 10 mars 2022.

Le troisième : le budget primitif ou **budget prévisionnel** est la résultante des deux premiers documents. Il reprend exactement les mêmes rubriques que le compte administratif et devient notre feuille de route pour l'année 2022. Il a été voté en Conseil

Municipal le 12 avril.

L'examen du compte administratif 2021 nous permet de définir dans le cadre du ROB (Rapport d'orientation Budgétaire) les grandes orientations de 2022.

LE BUDGET 2022 SERA ÉTABLI SELON LES ORIENTATIONS SUIVANTES :

- Impact de la crise sanitaire - Les dépenses et recettes de fonctionnement devraient être moins impactées par la crise sanitaire,
- Stabilité des taux d'imposition,
- Maîtrise de l'endettement tout en stabilisant les taux d'imposition,
- Poursuite des investissements communaux et lancement des études pour les projets du reste du mandat,
- **Amélioration de la qualité des services à la population** en contenant nos dépenses.

“ *Les voiries sont un point sensible de toutes les communes. Elles sont peu, voire pas subventionnées du tout.* ”

Si cette démarche peut paraître compliquée à mettre en œuvre, elle garantit cependant, pour les gestionnaires que nous sommes, le maintien constant d'un équilibre entre nos dépenses et les recettes dont nous disposons. Cette démarche permet par contre l'optimisation, à travers nos budgets, des **services aux habitants**.

Ces services recouvrent les deux aspects de nos budgets.

Les investissements représentent la création ou l'entretien de locaux et de voiries : écoles, salles de sports, stades, salles pour les associations, espaces verts, Mairie. Les voiries sont un point sensible de toutes les communes. Elles sont peu, voire pas subventionnées du tout. A Claren-sac, les 4 pénétrantes que sont les routes de Saint Côme, Parignargues, Langlade et Nîmes ne nous appar-

tiennent pas. Elles sont propriétés du Conseil Départemental. Les voiries du centre ville sont régulièrement entretenues par toutes les Municipalités qui se sont succédé. Un poste de dépenses important enfin, sont les frais d'études inhérents à tous les projets et qui en garantissent le financement. Le montant des investissements pour 2022 est prévu à hauteur de 2 732 354 €

Le fonctionnement est représenté par deux importants articles de dépenses : les charges à caractères général et les charges de personnel. Les charges à caractère général sont les fluides : eau, gaz et électricité. Les frais de télécommunication. Les assurances, les carburants et combustibles. Les frais de maintenance, de fournitures et d'entretien. Les contrats enfin de prestation de services (nettoyage du village et entretien des espaces verts par exemple).

Les charges de personnels sont celles qui participent le plus à la qualité du service rendu aux habitants.

Les équipes de salariés, au nombre de 4 s'investissent aux écoles, aux services techniques, à l'administration et à la police. 44 salariés fonctionnaires territoriaux épaulés ponctuellement par des agents contractuels. Tous fédérés autour du Maire et des élus pour délivrer **un service de qualité aux habitants du village**.

Le budget prévu pour le fonctionnement en 2022 est de 4 529 527 €.

Un service important enfin, que nous rendons à la population. C'est la mise à disposition d'élus, de personnels, de locaux et de matériels de vote qui vous ont permis, le 10 et le 24 avril de choisir votre Président(e), et, les 12 et 19 juin, de désigner vos représentants à l'Assemblée Nationale.



MICHEL HAMARD
CADRE DE VIE – URBANISME
ENVIRONNEMENT – SÉCURITÉ

PLU

Tous les demandes d'autorisation peuvent se faire en ligne via le site de la mairie. Si des difficultés sont rencontrées, n'hésitez pas à contacter le bureau Urbanisme de la mairie qui vous conseillera.

Ne commencez jamais des travaux sans une autorisation écrite de la mairie. Sachez que des contrôles peuvent être diligentés pendant les travaux et après la fin des travaux par les agents de la police municipale dûment assermentés dans ce domaine, après un rendez-vous pris avec le pétitionnaire.

CADRE DE VIE

Les « beaux jours » sont là ! La végétation s'accélère ! L'entretien des jardins devient source de loisir et de...travail ! Attention cependant de respecter le repos dominical. Si le bruit d'une tondeuse, taille haie ou autres peuvent être tolérés le dimanche matin entre 10 et 12 h, l'utilisation de ces engins à moteur ou non sont à proscrire le dimanche après-midi.

IMPORTANT : Les déjections de chiens sur les trottoirs ou devant des habitations sont encore trop présentes sur la commune. Il est rappelé que c'est aux propriétaires de ramasser ces déjections.

Les chats sont également source de nuisance pour leurs déjections qu'ils font, en général, dans les propriétés voisines ! Il appartient aux propriétaires d'aménager un endroit adapté pour éviter des conflits de voisinage.

SÉCURITÉ

La mise en place de radars pédagogiques sera réalisée au cours du second semestre. Nous constatons toujours des vitesses excessives dans notre village dont la limitation à 30 km/h n'est pas respectée que ce

soit sur les axes principaux mais également dans les lotissements ou jouent souvent des enfants.

ENVIRONNEMENT

– Comité environnement

Un comité de l'environnement va être mis en place au cours du deuxième trimestre 2022. Il réunira des habitants volontaires et des élus qui traiteront de tous les sujets environnementaux liés à notre village afin d'envisager d'apporter des réponses efficaces aux problématiques de l'environnement : pollution, déchets...

TRANSITION ÉNERGETIQUE

Dans le cadre de notre projet global sur la transition énergétique, nous allons entreprendre de doter l'école maternelle et l'école primaire de climatisation. La réalisation s'effectuera principalement lors des vacances scolaires. Un calendrier est en cours d'étude pour éviter toute perturbation au niveau scolaire. Le but final est de mettre fin à l'ensemble des consommations de gaz par notre collectivité et de favoriser ainsi la transition énergétique par l'abandon de la consommation d'énergie fossile.



ANDRÉ OLIVÉ
VOIRIE ET TRAVAUX

TRAVAUX DE RENOVATION ET DE MODERNISATION DES RÉSEAUX HUMIDES

Nous vous avons informés lors du précédent Écho du Griffon que le service des réseaux de Nîmes métropole était partie prenante pour la rénovation et le renforcement des différents réseaux humides de notre commune.

En 2021, il nous a attribué la somme très importante de 750 000 euros pour de nombreux travaux à effectuer : échange de regards d'eaux usées et renforcement du réseau d'eau potable.

Cette année les travaux continuent et depuis le début d'année une quinzaine de regards d'eaux usées ont été changés ainsi que des canalisations qui étaient sujettes à des infiltrations d'eaux parasites. Ces travaux ont pour but de permettre un meilleur fonctionnement de la station d'épuration qui absorbe actuellement une quantité d'effluents supérieurs à sa capacité de traitement. Pour ces raisons la méthode de traitement des eaux usées a été modifiée à la demande de la DDT.

Ces travaux de modernisation vont perdurer dans le temps car la programmation est décennale. Nous savons les gênes et nuisances que ces travaux peuvent vous occasionner mais ses travaux sont impératifs pour la bonne marche de la station d'épuration avant la mise en service de la nouvelle.

TRAVAUX DE VOIRIE

• Réfection de l'enrobé sur la 1/2 chaussée Route de Nîmes face au lotissement « Navarrès ». Les travaux de re-

prise de chaussée ont duré en raison, sur ordre de la municipalité, de la reprise de l'enrobé jusqu'à la limite du trottoir ce qui n'était pas envisagé par le sous-traitant.

Actuellement nous sommes dans l'attente de la réparation du cadereau d'eaux pluviales pour lequel nous avons eu un accord pour que le travail de réparation soit effectué dans les règles de l'art.

• Cette année nous avons prévu la réfection de deux voiries :

- Le Boulevard de la Dougue inférieur avec une matérialisation d'espaces dédiés aux piétons du côté des pas de portes des maisons.
- La Rue des Grézas est aussi programmée avec un bicouche et la création de trottoirs. Des travaux sur les réseaux d'eaux usées sont également programmés sur ce secteur du village.

Dans la majorité des cas nos prévisions de travaux sont coordonnées avec les travaux programmés par Nîmes Métropole sur les réseaux humides.



• En ce qui concerne la réfection du Chemin du Font de Rouve l'étude est toujours en cours mais l'enfouissement des réseaux secs devrait débuter en fin d'année.

NOS BATIMENTS COMMUNAUX

• La rénovation de l'ancienne école est finie et certaines salles sont déjà occupées par la maternelle, l'accueil des enfants et une association. En ce qui concerne la bibliothèque l'aménagement de celle-ci va être effectué dans les mois à venir. Pour cela la commune financera de

nouveaux rayonnages. Les salles mises à disposition donnent plus d'espace et de possibilités.

• Concernant la nouvelle crèche, la validation par la PMI a permis l'ouverture le 3 mai. Ce sont donc **10 places supplémentaires** qui ont été attribuées aux 20 places déjà existantes pour les familles clarensacoises. Grâce à la volonté de la municipalité actuelle et celle du personnel, le poste de cuisinier a été préservé et la confection des repas reste locale.

C'est un merveilleux outil que le Groupe Présence 30 est chargé de gérer en lieux et place de la mairie.

• Pour le confort des écoliers, des enseignants et du personnel travaillant aux écoles, nous avons cette année programmé la climatisation de l'école maternelle et primaire. Ce travail a d'ailleurs commencé sur l'école maternelle pendant les vacances de Pâques. Ces deux chantiers sont prévus pendant les périodes de vacances pour ne pas perturber le cycle scolaire.



ROSE-MARIE KRAWCZYK
CULTURE ET TRADITIONS

Depuis le début de l'année nous nous activons pour préparer les festivités dans le village, avec le soutien volontariste et efficace d'un nombre conséquent de nos concitoyens, notamment concernant les programmations musicale et taurine.

Vous pouvez suivre nos actualités sur le site de la mairie, les affichages électroniques et municipaux ainsi que sur Le petit Écho du Griffon, format consacré à cet effet qui paraîtra entre deux parutions du format habituel. La fête de printemps a été un franc

succès. Le retour de l'organisation des « longues » avec déjeunés aux prés, a permis de raviver des souvenirs à certains de nos anciens et de donner de l'espoir à d'autres. La combinaison abrivado, peña, animation musicale et apéro mousse a suscité un engouement indéniable. L'animation du samedi soir a vu le retour de très nombreux jeunes du village dans un esprit convivial de partage et d'amitié. Malheureusement, la fête s'est terminée en demi-teinte suite à un accident sur le parcours taurin. Plus de peur que de mal. Il est nécessaire de rappeler que dès le déclenchement de la bombe, toute personne se situant en dehors des barrières de protection engage sa responsabilité, les mineurs restants sous la responsabilité des parents.

Les arènes font peau neuve. En effet elles sont en train d'être repeintes, à l'intérieur comme à l'extérieur, avec de jolies fresques.

La fête de la musique, qui s'est déroulée le 18 juin, a été un franc succès.

La fête nationale aura lieu le 13 juillet avec cette année une petite variante : un repas républicain précèdera la retraite aux champions pour les enfants. La soirée se poursuivra par le traditionnel feu d'artifice et s'achèvera par un bal populaire.

Vous avez également pu constater que des bancs et une boîte à livres ont été installés à côté de la mairie. Nous inaugurerons cette placette dès que l'association «Vivre en Vaunage» nous informera de la réalisation des plaques. Un grand merci à cette association pour son soutien dans cette action.

Une autre boîte à livre a été installée à l'école élémentaire, dont chacun peut disposer à sa guise. Les boîtes à lire sont indépendantes de la bibliothèque qui reste le lieu de culture par excellence à Clarensac.

Souhaitons que Clarensac revive après cette triste période pandémique et profite de la reprise des activités dans notre commune.



VIVIANE BONAMI
ADJOINTE ENFANCE
JEUNESSE/SÉNIORS

ÉCOLE MATERNELLE

L'accueil du matin et du soir a retrouvé son espace au sein de l'école maternelle. Désormais l'entrée se fait par le parking de la police.

Lors des vacances d'été, toutes les classes seront climatisées pour le bien-être de nos enfants.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

• Self-service

En vue de la réalisation d'un self-service dans notre restaurant scolaire nous avons rencontré le prestataire. Nous attendons les divers devis pour la future installation. Cela vas permettre moins de bruits, un moments de repas plus agréable et davantage de temps libre (activités, jeux, ...)

• Fermeture d'une classe

Le manque d'effectif mène malheureusement l'académie vers la fermeture d'une classe. Nous avons 70 enfants qui passent en 6ème et seulement 42 de la maternelle à l'élémentaire. Ce déficit d'élèves est une des raisons invoquées pour la fermeture d'une classe à la rentrée 2022/2023. Le Maire a contesté cette décision auprès de l'inspecteur d'académie, sans résultat.

Cette situation était à l'ordre du jour depuis 2 ans.

JEUNESSE

• Conseil Municipal des Jeunes

– Les Élections

Elles se sont déroulées le jeudi 17 Mars 2022, au sein de l'école élémentaire. Les enfants ont pu exercer leur droit de vote, du CP au CM2. Chaque enfant a choisi deux bulletins, s'est rendu dans l'isoloir, a glissé son bulletin dans l'urne et ensuite a signé le registre d'émargement.

Le dépouillement s'est déroulé en présence de certains élèves. Ce fut un moment très citoyen pour tous les enfants. **Les résultats du vote sont**

les suivants : le nombre de votant est 256, le nombre exprimé 256, dont 4 Nuls et 9 Blancs.

Les élus sont : Ambre 42, Léo Et Johan 32, Elena 28, Jules 2, Esteban 19, Alys 18, Iker 18 Et Ariane 13.

Après vérification, les résultats ont été affichés sur les panneaux devant l'école avant la sortie des classes.

– Quelques projets présentés par les jeunes élus :

C'est avec fierté que les jeunes ont présenter leurs projets : **Pump Track**, parcours de santé avec matériel recyclé, un pédibus avec calèche, tables et bancs au skate-park, pouvoir passer le diplôme de 1er secours, etc.

– Investiture

L'investiture s'est déroulée le samedi 26 mars en présence des enfants, des parents et des élus. M. le Maire a remercié les enfants et les parents de leurs implications au CMJ.

Il a exposé les droits et les devoirs d'un citoyen et l'application de la démocratie ainsi que le rôle des élus. Nous leur avons ensuite présenté le fonctionnement des commissions permanentes et des commissions plénières et quel sera leur rôle lors de ces diverses commissions. La formation des deux commissions est annoncée : la première culture, sports et loisirs et l'autre écologie, environnement et solidarité.

Au terme de la cérémonie une collation a été offerte aux enfants et aux parents, dans un moment convivial et très intéressant.



La 1ère réunion a eu lieu le samedi 9 avril à 10h salle du Conseil Municipal au 1er étage. Un diplôme et divers objets (classeur, cahier...) a été offert aux jeunes élus par les élus adultes présents.

SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE

La municipalité a collecté des dons pour l'UKRAINE. Une liste complète est disponible sur le site de la mairie. Les besoins concernent essentiellement des dons de produits d'hygiène, de secours et de logistique. Les dons sont à déposer à l'accueil de la mairie ainsi qu'aux écoles maternelle et élémentaire.

Pour un souci de simplification de notre action, le Conseil départemental met en place un stockage des dons près de notre commune, à Nîmes, proche de la gare de St-Cézaire. Ils seront acheminés vers Narbonne par la protection civile de l'Aude. Cette dernière a mis en place un transport régulier des biens collectés à destination de la frontière ukrainienne en Pologne.

Les personnes qui souhaitent accompagner des ressortissants ukrainiens doivent se signaler sur le site : <https://parrainage.refugies.info>



LE BUDGET

Le vote du budget s'est déroulé lors du Conseil Municipal du 24 mars 2022

Le compte administratif 2021, le compte de gestion 2021 ainsi que le budget prévisionnel 2022 ont été votés BILAN de l'année 2021.

La pandémie qui a frappé le pays en 2020 et le confinement qui s'en est suivi a eu un impact sur le niveau de dépenses et des recettes. L'exercice 2021 se situe globalement à un niveau comparable à celui de 2019.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les charges à caractère général augmentent et les charges de personnel baissent légèrement.

En ce qui concerne les subventions aux associations, elles reviennent au niveau de 2019 avec 80 000 €, la commune maintenant son soutien au tissu associatif local. La dotation

au CCAS est stable avec un montant de 15 000 €.

Les charges de gestion courante augmentent, la contribution aux services incendie s'élève maintenant à 83 000 € augmentant de plus de 20 000 € en 5 ans.

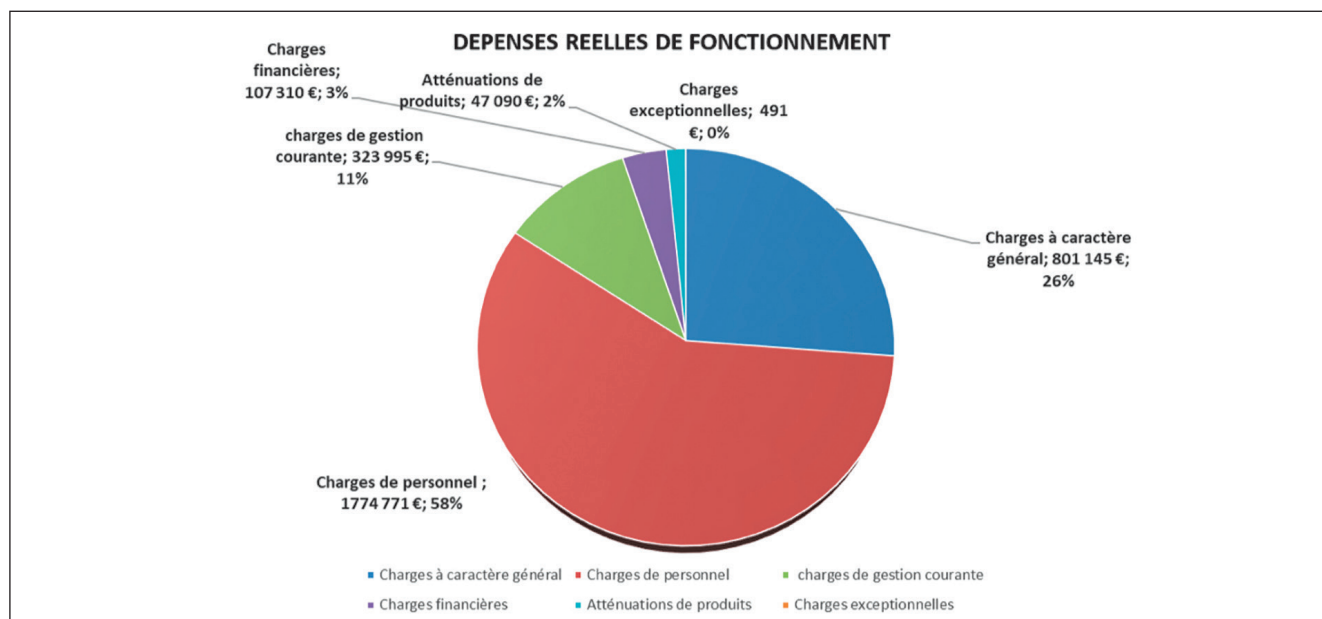
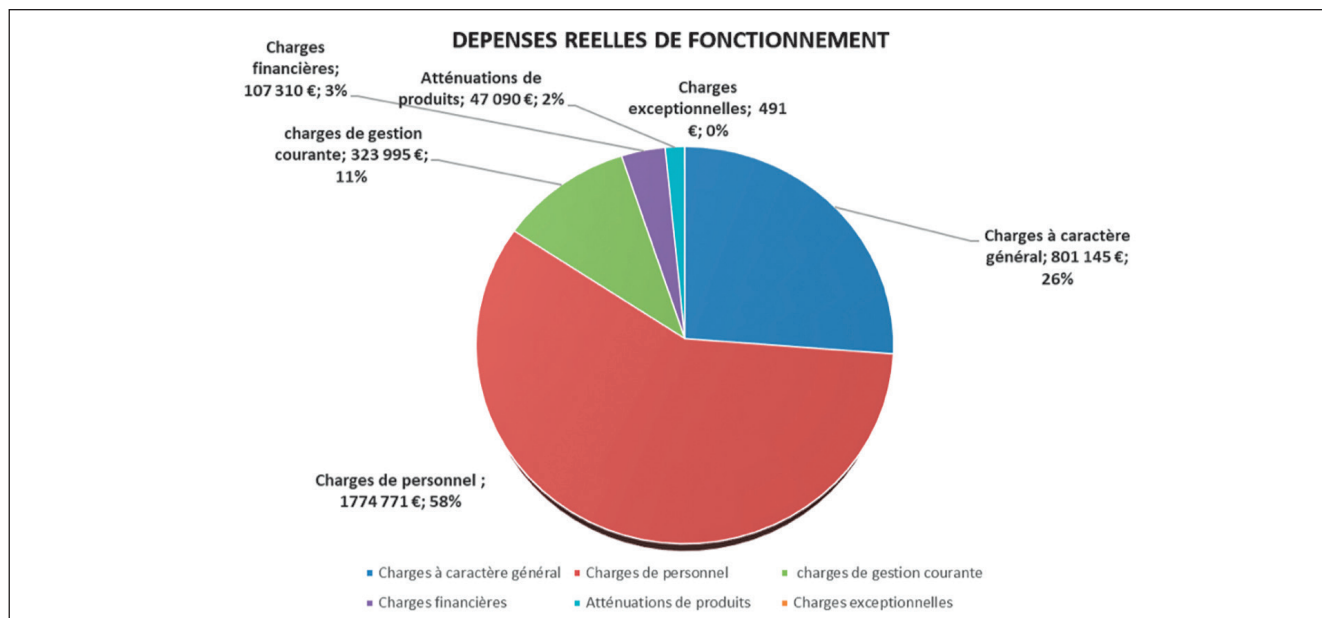
Les charges financières baissent grâce notamment à la restructuration des prêts effectuée en cours d'année 2021.

Par ailleurs la dépense liée à la pénalité SRU pour manque de logements sociaux est en augmentation et s'élève à 47 090 €.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021

Les recettes sont légèrement en hausse à cause notamment de l'augmentation annuelle automatique de la base des impôts fonciers.

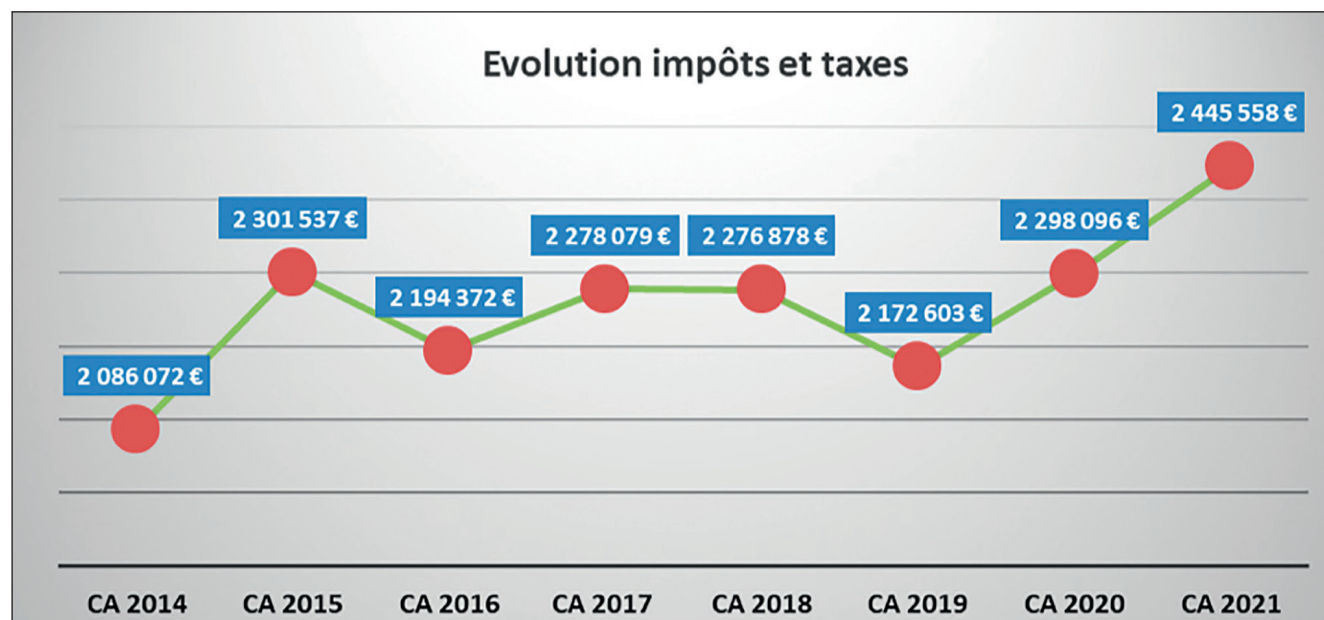
Ces recettes permettent de financer le fonctionnement de la commune.



Les recettes des produits et services du domaine augmentaient chaque année d'environ 10%. En raison de la situation sanitaire en 2020, les recettes des cantines, du centre de loisirs et du service jeunesse ont fortement diminué pour revenir en 2021 à un niveau quasiment normal. L'évolution de ce poste étant proportionnelle à la fréquentation, une prévision fiable est impossible actuellement. Les tarifs d'accès aux services municipaux (périscolaires et extra scolaires) se-

ront maintenus. Le changement de prestataire de service, l'adaptation des menus à la loi EGALIM 2 de 2021 ont fait progresser le prix moyen d'achat des repas d'environ 0.20 €.

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF, dotation de l'Etat) a diminué de 120 693 euros. Quant aux dotations d'aménagement, composées de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) et de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR), elles ont augmenté d'environ 30 000 € par rapport à 2020.



SECTION INVESTISSEMENT

• LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2021

Principales dépenses d'investissement sur le budget 2021

20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
Frais d'études	1 157 €
Frais doc Urba	16 220 €
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
Autres bâtiments publics	23 044 €
Autres constructions	41 855 €
Autres réseaux	54 178 €
Matériel roulant	21 240 €
Matériel de bureau et informatique	23 699 €

2313 CONSTRUCTIONS	
Restaurant scolaire	49 850 €
Crèche	371 370 €
Rénovation bâtiment	592 907 €
Rénovation Griffe	23 448 €
Reste à réaliser	196 213 €
Total des constructions	1 233 787 €

2315 TRAVAUX	
Grand Rue	4 236 €
Chemin des Derons	382 377 €
Chemin du Rhony vert	15 481 €
Marché énergie éclairage	42 000 €
Chemin fond du Rouve	4 272 €
Reste à réaliser	29 842 €
Total des travaux	478 207 €

• **LES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2021**
Les recettes 2021, d'un total de 1 986 451 euros, sont de plusieurs natures :

- 468 798 euros de subventions,
- 113 209 euros de FCTVA,
- 177 690 euros d'excédent de fonctionnement capitalisé,
- 111 935 euros de taxe d'aménagement et versement pour sous densité.

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

• **FONCTIONNEMENT**

Le budget de la section de fonctionnement 2022 sera construit sur le principe de prudence et ne devrait pas enregistrer de forte progression. L'évolution des prix de l'énergie et des fluides mais aussi pour l'ensemble des services (matériaux) est pris en compte dans la limite du possible. Les charges de personnel seront contenues.

Produits des services et du domaine : orientations 2022

Les tarifs d'accès aux services municipaux (périscolaires et extra scolaires) seront maintenus.
 Augmentation des recettes en cas de maintien des activités scolaires.

Produits de la fiscalité directe

En application des engagements politiques pris, les taux d'imposition 2022 **ne subiront pas d'augmentation** de la part communale.

**Le budget
de la section de
fonctionnement
2022 sera construit
sur le principe
de prudence
et ne devrait pas
enregistrer de forte
progression.**

**Un budget
qui se veut,
maîtrisé !**

**AUCUNE AUGMENTATION
D'IMPÔTS LOCAUX !**

RAPPEL DES TAUX COMMUNAUX :

Taxe d'Habitation (TH)

16.36%

Taxe Foncière sur Propriétés
Bâties (TFPB)

30%

Taxe Foncière sur Propriétés
Non Bâties (TFPNB)

70%

• INVESTISSEMENT

En investissement, apparaîtront un certain nombre de reports ou restes à réaliser mais également les projets dont les études avaient été budgétées en 2021 s'inscrivant dans un effort d'investissement volontariste, intégrant les priorités définies par les élus municipaux.

Des projets de moindres coûts pourront être également réalisés.

NATURE DE LA DEPENSE	TTC
Reste à réaliser	266 336 €
Ecole élémentaire remplacement sols souples 6 classes	15 600 €
Climatisation réversible écoles communales	300 000 €
Réfection sol résine 2 courts tennis	117 929 €
Football agrandissement buvette et création local rangement	72 000 €
Jardin Besset réfection et mise en service	35 000 €
Cimetière réfection mur nord	30 000 €
Poteaux Volley	1 560 €
But football	1 920 €
Ride skate parc	360 €
Création d'une aire de fitness	40 000 €
Eglise réfection porte d'entrée	3 000 €
Temple étude acoustique	2 040 €
Cimetière achat d'un columbarium	6 000 €
Terrain stabilisé installation ombrière	3 600 €
Rénovation route de Nîmes – études déplacements doux	9 360 €
Rénovation parking mater PM crèche – études	5 760 €
Aménagement chemin Font de Rouve – études SMEG	3 140 €
Achat capteurs Co2 écoles	3 775 €
Mise à jour tableaux numériques en élémentaire	2 227 €
Mairie réhabilitation – études géomètre	7 963 €
Goudronnage et mise en sécurité route et trottoir centre	100 000 €
Réhabilitation bureau de la poste	50 000 €
Mairie réhabilitation – études architecte	18 000 €



L'ensemble de ces projets sera réalisé afin d'assurer :

- le meilleur service quotidien à l'ensemble de la population, au moindre coût,
- l'entretien du patrimoine de la commune (voiries, bâtiments, matériels...),
- le développement de Clarensac, à court, moyen et long terme, afin d'améliorer les conditions de vie de ses habitants

• RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement seront optimisées au maximum par la recherche de financements extérieurs : fonds de concours et subventions départementales, régionales, de l'état et de l'Europe. Des demandes ont déjà été initiées durant ce dernier trimestre.

Pour 2022, les recettes d'investissement seront constituées :

- du fonds de compensation de la TVA,
- l'excédent de fonctionnement capitalisé,
- de subventions.



Inscription au registre des personnes vulnérables

L'inscription au Registre tenu par le Centre Communal d'Action Sociale de Clarensac permet aux personnes âgées de 65 ans et plus ou en situation de handicap, vivant à leur domicile, de bénéficier, en cas de risque exceptionnel (canicule, inondation, épidémie...), d'une veille et d'un suivi personnalisé : appels, recommandations, visites et assistance en cas d'alerte.

Cette inscription peut se faire par la personne elle-même ou son représentant légal.

En cas de signalement par un tiers, le consentement de la personne à inscrire au registre sera demandé. L'inscription au Registre peut se faire tout au long de l'année, permettant ainsi d'apporter assistance dès la survenue d'un risque exceptionnel.

Inscription auprès du CCAS par téléphone au **04.30.06.53.21** ou par mail **ccas@mairie-clarensac.fr**

À réception de la demande, le CCAS prend contact avec la personne à inscrire pour évaluer sa situation et valider l'inscription.

Le CCAS travaille en partenariat avec les agents de la Police Municipale.



Enfin, il est là !

Qui ? Quoi ? Tout simplement l'abribus installé au rond-point du collège sur le CD 103 et la ligne 51 vers CAVEIRAC. Demandé dès 2018, promis par Monsieur MAZUR, adjoint à l'urbanisme de Madame ENGELVIN au dernier mandat municipal, il était attendu avec impatience. Mais voilà, lorsque Monsieur MAZUR apprit que les coûts de construction n'étaient plus pris en charge par TANGO, le service transports de Nîmes métropole, l'abribus sortit des préoccupations municipales.

La demande fut, à nouveau, présentée à Monsieur HAMARD, nouvel adjoint à l'urbanisme, qui la reçut avec bienveillance. Malgré le confinement et son investissement total pour présenter au vote le Plan Local d'Urbanisme, lancé depuis 2015, il en programma l'étude et le coût pour le budget.

Enfin, les usagers peuvent attendre le bus à l'abri de la pluie et du mistral très fort en ce lieu. Un petit banc devra compléter leur confort.

Le Zéro-Phyto



Face à un manque de solutions efficaces pour désherber, il faudra accepter de voir de l'herbe pousser en ville. La loi interdit déjà depuis 2017 l'utilisation de produits phytosanitaires chimiques par les collectivités pour entretenir les espaces verts et la voirie. Même interdiction depuis janvier 2019 pour les particuliers et jardiniers amateurs qui ne peuvent utiliser que des produits d'origine naturelle. Ces interdictions (hors produits de biocontrôle) sont étendues à partir du 1er

juillet 2022, notamment aux copropriétés, hôtels, terrains de campings, parcs d'attraction, zones commerciales, espaces verts sur les lieux de travail, établissements d'enseignement, établissements de santé, certains équipements sportifs (pistes d'hippodrome, terrain de tennis sur gazon, golfs...), et les cimetières.

Avec cette loi, c'est toute la problématique de la place de l'herbe en milieu urbain qui va devoir être remise en question. Déjà de nombreuses lettres ou courriel arrivent à la mairie d'habitants qui se plaignent de l'herbe qui pousse sur leur trottoir ou le long des voiries.

Il y a vraiment un très gros travail pédagogique et de communication à prévoir pour que tout le monde accepte de voir

la nature retrouver une place en milieu urbain.

S'il y a bien un espace public où la moindre touffe d'herbe déclenche de vives protestations et l'envoi de courriers, il s'agit du cimetière. Jugées trop bruyantes pour les lieux, l'utilisation des débroussailluses nous est reprochée par les familles qui viennent se recueillir. Mais si on laisse l'herbe gagner entre deux concessions, les familles s'indignent d'un mauvais entretien. Tout comme il est mal vu que l'on fasse de l'entretien sur les tombes recouvertes de terre.

Une solution est mise à l'étude au niveau de la mairie : recouvrir les allées avec du tissu géotextiles et de la « clapicette » (roche calcaire broyée assez tendre).

Je participe à l'effort collectif, je désherbe devant chez moi !



Le service des espaces verts est doté de deux débroussailleuses à contre-lames pour raser les mauvaises herbes sans risques de projections. L'essai d'un désherbage à la vapeur ou thermique n'a pas été concluant et ne peut traiter que de petites superficies.

Restera toujours le désherbage à la main ou à la binette, mais nous vous laissons imaginer ce travail sur les kilomètres de trottoirs et les hectares d'espaces verts dont nous avons la charge. C'est colossal.

Et si, dans un réflexe citoyen, nous désherbions chacun devant chez soi ? La moitié du travail serait ainsi fait.

Les produits phytosanitaires intégralement remplacés par des désherbeurs thermiques, débroussailleuses et binettes, se serait, des milliers de litres de produits chimiques qui ne seraient plus déversés chaque année dans la nappe phréatique. Une excellente perspective pour notre eau potable...

DÉ QUÉ SÉ DIS ?

Le Mot de l'opposition

Chères Clarensacoises, chers Clarensacois, Les mois se suivent et se ressemblent, les conseils municipaux se suivent et se ressemblent et nous avons le sentiment que rien ne se passe ou vraiment pas grand-chose.

Simplement nous allons revenir sur certaines décisions de la majorité municipale ou plutôt de Monsieur le Maire qui bien souvent est le seul décideur. Au cours du conseil municipal du 10 mars, Monsieur le Maire nous a annoncé avoir retiré toutes les délégations à Hélène Lecoq, première adjointe de la commune. La raison évoquée repose sur la constitution d'un collectif qui attaque le PLU et dont Madame Lecoq et son époux, lui aussi conseiller de la majorité, font partie. Ce collectif a déposé un recours au tribunal. Mais ne soyons pas dupe, la véritable raison de cette décision est due à une totale divergence et une totale rupture de confiance entre le Maire et sa première adjointe. Chères Clarensacoises, chers Clarensacois vous avez été trompé. Cette alliance électorale entre les listes de Monsieur Gervais et celle de Madame Lecoq avait un seul but : celui

de gagner les élections et de nous faire barrage. Nous savions pertinemment que l'entente ne pouvait durer, tant les points de divergences sont profonds et irréversibles.

Nous avons dénoncé fermement les propos de Monsieur le Maire dans divers articles parus à l'encontre de Madame Lecoq et notamment le « combat de coq » ; ces propos sont inadmissibles de la part du premier magistrat de la commune.

Par contre, nous avons voté le retrait du poste de premier adjoint car nous pensons qu'il est anormal qu'un élu de la majorité soit en conflit et mette la commune au tribunal. Madame Lecoq était parfaitement au courant du contenu du PLU. Nous vous rappelons qu'il avait été élaboré sous l'ancienne municipalité, qu'il a été très peu remanié et que Madame Lecoq était déjà élue même si elle était dans l'opposition à l'époque.

Dans la foulée Monsieur le Maire est intervenu auprès de Monsieur Proust, président de l'agglomération de Nîmes Métropole, pour qu'il lui ôte sa délégation communautaire.

LE BUDGET

Nous avons une nouvelle fois dénoncé la renégociation de la dette qui coûte 950000 euros à la commune. La dette passe de 751 euros par habitant en 2019 à 1323 en 2021 soit +53%. Pour le reste, le budget est peu ambitieux ; les projets très restreints.

La masse salariale augmente fortement alors que dans un même temps, la mairie fait de plus en plus appel à des entreprises extérieures.

Nous ne pouvons aussi que déplorer l'absence de retransmission de ce dernier conseil municipal. Il n'a d'ailleurs été, à aucun moment, porté à votre connaissance alors que vous êtes les principaux concernés et que les derniers avaient été annoncés et retransmis en direct.

Cela démontre encore une nouvelle fois le peu d'intérêt des membres de la majorité pour vous Clarensacoises et Clarensacois.

Le Groupe d'opposition :

Luc PONSY, Estelle EPAUD,
Isabelle SERIO, Alexandra FEURMOUR,
Jérémy BOUTIER, Gérard QUERCI

Amis de la Bibliothèque

Voici bientôt venu le temps des vacances, et avec lui l'occasion de faire une pause.

La lecture est un petit intermède, un moment d'évasion et de calme où tous les tracassés de la vie sont remplacés par de la détente, du loisir, des connaissances, parfois des sourires. L'avantage avec le livre c'est qu'il est toujours à votre disposition où que vous soyez, se transporte facilement, on le prend, on le pose, on l'oublie, on y revient. Alors si lire est un plaisir

pourquoi s'en priver ou en priver vos enfants ?

La lecture est une habitude qu'il convient de prendre très tôt. Venez à la bibliothèque, 34 route de Nîmes. Vous trouverez sûrement celui qui vous conviendra parmi les innombrables éditions rangées sur les étagères. Retrouvez toutes les nouveautés qui sont entrées dans nos rayons ces derniers mois, Si vous hésitez, laissez-vous guider, il y aura toujours un bénévole pour vous conseiller un roman, un roman policier, une biogra-

phie, un livre de développement personnel, une bd..., parmi les quelques 13 000 livres du fonds.

Alors venez, vous évader, vous distraire le **lundi et le vendredi de 15h à 18h le mercredi de 10h à 12h et le mardi de 16h à 18h30** pour 10€* ou 25€**.

*10 € pour les moins de 16 ans, par fratrie. « Coup de pouce » pour les bénéficiaires des minimas sociaux.

**25 € pour la famille.

A très bientôt, l'équipe des bénévoles

Clarens'Aide



“ Ce début d'année fût riche en émotions pour tous les bénévoles de Clarens'Aide. ”

L'association Clarens'Aide créée le 12 août 2020 a pour objet la collecte de dons, au bénéfice d'organismes, d'associations ou d'actions caritatives. Depuis septembre 2021, elle a pu organiser plusieurs actions et récolter de nombreux dons grâce aux bénévoles qui la composent, un grand merci à eux.

Ces différentes actions ont permis à

l'association le 24 janvier 2022 de remettre à Pascale Loison, coordinatrice l'AFM Téléthon du Gard la somme de 1 200.00 €. Cette somme a été récoltée grâce à la vente des confitures maison (faites avec et chez les bénévoles) sur les marchés de Noël et des oignons doux des Cévennes en septembre.

Le 11 mars un chèque de 1 800.00 € a été remis au Centre d'éducation

conductive (CEC DU GARD) de Clarensac. Il résulte de la vente d'huile d'olive, de l'ail et du miel du village de Navarrés (Valencia), village espagnol jumelé avec Clarensac auquel c'est ajouté le bénéfice du 1er premier vide grenier de l'association.

Les 2 et 3 avril l'association Clarens'Aide a également tenu à participer à la première édition du salon de l'association UDG30 (Union des

dirigeants gardois). Les bénévoles de l'association, ont coordonné la tombola et la buvette au profit de « L'association Les Oreilles d'Arthur ». A la suite de cette action un chèque de 770.00 € lui a été remis.

Cette association a pour but de permettre à Arthur, atteint d'une aplasie bilatérale, d'avoir des oreilles et de pouvoir entendre comme tous les enfants de son âge. Elle récolte des fonds afin de financer les opérations chirurgicales à l'étranger pour les

enfants nés avec cet handicap ou (cette maladie ?), ainsi que le transport de la famille (avion, voiture de location), l'hébergement à l'étranger (5 à 6 semaines par opération) et les frais annexes post opératoires.

Le 7 mai grâce à la traditionnelle participation au Marché aux plantes du CEC l'association qui a vendu des confitures et miel a pu remettre un chèque de 475 €

Ce début d'année fut riche en émo-

tions pour tous les bénévoles de Clarens'Aide. Un grand merci à toutes les personnes qui œuvrent avec beaucoup d'entrain, vive le bénévolat, vive l'amitié ...

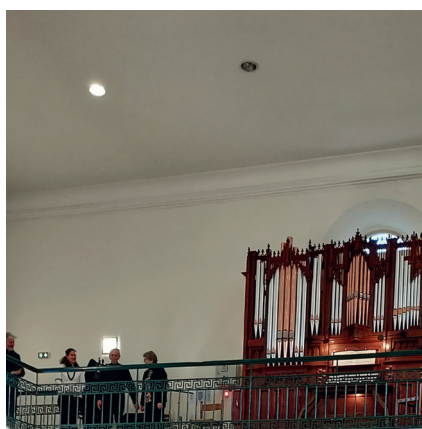
N'hésitez pas à nous contacter, si vous souhaitez nous rejoindre ou simplement faire un don...

Vous pouvez nous suivre sur Facebook et Instagram.

Coordonnées de l'association

Mail : clarensaide@gmail.com

Les Amis de l'Orgue Massé de Clarensac



Les musiciens – De gauche à droite : Amandine Perret, Pierre Perdigon, Bernard Schirrer, Anne-Marie Lienhard

Ce printemps a vu l'accomplissement du projet de l'association, l'orgue MASSE a été restauré et nous sommes passés de l'utopie à la réalité !

L'inauguration de cet orgue a eu lieu le 3 avril 2022 au temple de Clarensac. Les partenaires institutionnels qui ont permis la remise en état ont honoré de leur présence cette manifestation notamment M. Patrick GERVAIS, maire de Clarensac et M. Jean-Luc DESCLOUX, maire de Milhaud et membre du bureau de Nîmes Métropole, représentant le président de Nîmes Métro-

pole Franck Proust.

Plus de 200 personnes ont assisté à ce concert, donné par les organistes Anne-Marie Lienhard et Pierre Perdigon. La clarinettiste mezzo-soprano Amandine Perret et le corniste Bernard Schirrer les ont accompagnés. Une exposition « la reconstruction et les améliorations de l'Orgue MASSÉ » illustre cette manifestation. Elle est composée d'une quarantaine de photos réalisées par M. Bertyl Soutoul, le facteur d'orgues qui a restauré l'instrument.

Maintenant nous devons atteindre

d'autres objectifs, c'est à dire, organiser des concerts pour faire « chanter » ce bel instrument, proposer des conférences et des visites à but pédagogique auprès des établissements scolaires pour mieux faire connaître cet instrument et animer la vie culturelle de la Vaunage.

Dès l'automne, un concert sera programmé au temple de Clarensac. D'ici là, la sérénade « Nicole et Denis COUTON » aura lieu le 2 juillet à LANGLADE aux Erables à 21 h avec l'ensemble de clarinettes « Poco As-sai » dirigé par Isabelle STIMBRE.

Et le 9 juillet au temple de Langlade sera enfin organisé un récital-conférence plusieurs fois reporté à cause de la crise sanitaire : « Onze questions sur la musique instrumentale au Moyen-Age » par Jacopo BISA-GNI avec ses instruments médiévaux, muse de Charavines (sorte de « clarinette » médiévale), cornemuse, flûte double, flûte à six trous, pivana (flûte traditionnelle corse en corne de chèvre)...

Nous vous invitons à rejoindre l'association, qui a besoin de votre soutien financier pour organiser des concerts

accessibles à tous, en ne demandant qu'une libre participation.

La cotisation annuelle est d'un montant de 15 €.

Coordonnées :

François CARREL, président
Danielle MENPIOT, secrétaire
Alain LAURENT, trésorier
Tél : 06 32 95 63 38

Site : www.orgue-clarensac.fr

Adresse : Mairie de Clarensac
5, place de l'hôtel de ville
30870 Clarensac



La Boule di Liouns

équipe en coupe de France et deux équipes en interclub pétanque sénior. Nous avons eu plusieurs équipes qualifiées dans les divers championnats du Gard. Afin de soutenir le club vous pouvez venir faire une carte de membre, un don ou être sponsor. N'hésitez pas à contacter le bureau et à consulter notre page Facebook (La Boule di Liouns).

Le boulodrome se situe rue du Stade, l'entrée piétonne est au niveau du rond-point.

L'association La Boule di Liouns, affiliée à la fédération de pétanque et de jeu provençal, se déplace dans tous le département.

Nous avons une équipe en interclub pétanque vétérans, une équipe en interclub provençal vétérans, deux équipes en interclub provençal séniors, une

Président :

Thomas Dauphin 06 84 70 17 55

Secrétaire :

Gilbert Uccello 06 19 37 48 21

L'association ECSE

(Echange Culturel et Sportive en Europe)

Mathilde LOPEZ, remercie monsieur le Maire pour le prêt du matériel et les bénévoles de l'association qui ont permis la réussite de ces activités.

Après notre loto et Europa-Pâques,

nous avons organisé un vide grenier le 15 mai et notre journée Espagnole le 11 juin. Nous vous souhaitons le meilleur pour cette année, l'espoir de retrouver la sérénité, la santé et d'enfin profiter du plaisir d'être ensemble.

N'hésitez pas à nous rejoindre et devenir membre de notre association.

Découvrez le village de Navarrés, la région de Valencia et toutes ses spécialités en nous suivant sur la page

Facebook : <https://www.facebook.com/ecseclarensac>

L'association est heureuse d'avoir pu organiser et partager avec les clarensacois un moment convivial lors de son loto le 26 Mars 2022.

Nous tenons à remercier les commerçants de Clarensac mais également de Caveirac, Saint dionisy, Langlade et Calvisson et Autres qui nous ont soutenus, en se joignant ainsi à notre opération ils ont témoigné de leur proximité et de leur implication dans la vie associative. Leur gentillesse et leur générosité ont contribué à la réussite de notre loto et au sourire de nos heureux gagnants mais également à tous les participants heureux de pouvoir se revoir et partager.

La joie des enfants de 3 à 12 ans, était au rendez-vous ce lundi de Pâques. Nous avons organisé une activité autour des traditions de Pâques en Europe.

Cette année nous avons pu réaliser des ateliers avec des activités que les parents et les enfants ont trouvés au TOP, chaque enfant a créé et emporté sa création, une chasse au trésor ou les enfants devaient rechercher 3 œufs cachés (noté difficile mais ludique par les parents participants), un parcours d'obstacle avec un œuf dans une cuillère etc.. Remise de récompenses à tous les stands, mais également un Lapin et des œufs en chocolat à la sortie.

Les enfants se sont régalés et les parents étaient ravis.



Bipède de la Vaunage

Les Bipèdes de la Vaunage préparent la St Roch

Début Janvier, les foulées du Château se sont tenues malgré les contraintes sanitaires liées à la crise du COVID 600 coureurs adultes ont répondu présent pour courir l'épreuve et 350 enfants (dont plus de 80 scolarisés à Clarensac) se sont élancés sur l'une des 3 distances proposées.

Nous devons remercier parents et enseignants des écoles et du collège de jouer le jeu chaque année.

Après une année 2021 tronquée avec beaucoup d'annulations d'épreuves, et des conditions d'entraînement difficiles, l'activité a repris son rythme de croisière.

Notre association propose toujours, chaque semaine, 4 à 5 séances d'entraînement différentes dans leurs contenus mais également en fonction du niveau des coureurs présents.

Une des spécificités de l'association est de changer régulièrement de parcours et de proposer des sorties « garrigue » dans toutes les communes de la Vaunage.

Des départs sont régulièrement organisés soit du cimetière, du parking des écoles ou du haut de la côte en direction de Parignargues.

Ce dernier site a été aussi le point de départ et d'arrivée d'une compétition



réservée aux adhérents sous forme d'un duo au début du printemps. Mais depuis quelques jours, les esprits sont tournés sur la préparation de la St Roch qui aura lieu à Caveirac le 27 août prochain.

Nouveauté cette année, les 3 épreuves se dérouleront le même jour.

En fin d'après-midi, les amoureux du trail pour choisir entre un 12 km accessible à tous et un 20km avec des passages plus techniques.

Puis la nuit tombée, c'est un duo nocturne lui aussi sur 12km qui permettra

aux participants de découvrir différemment les nombreux monotraces tracés en garrigue. L'occasion de passer un moment convivial à l'approche de la rentrée.

Tous les renseignements sur le site www.coursestrochdecaveirac.com ou sur la page FACEBOOK « les Bipèdes de la Vaunage News ».

Quelques jours plus tard, vous pourrez aussi nous retrouver lors de la journée des associations qui se déroulera début septembre dans la commune.



LA MARCHÉ ROSE DE LA VAUNAGE

CONTRE LE CANCER DU SEIN

CLARENSAC

1^{ERE} EDITION

DIMANCHE

16 OCTOBRE 2022

DÉPART 10h30

STADE STABILISÉ - A CÔTÉ DU COLLEGE

SUIVI D'ANIMATIONS SPORTIVES
PRÉSENCE DE FOOD TRUCKS
& STANDS

5,2 KM OUVERT A TOUS



PRE-INSCRIPTION SUR
helloasso.com/associations/ofildemabulle

TARIFS

ADULTE 10 € ENFANT 5 €
 (-12 ans)

INSCRIPTION SUR PLACE AVANT LE DÉPART
SOUS RÉSERVE DE PLACES DISPONIBLES



ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION Ô FIL DE MA BULLE
EN PARTENARIAT AVEC





Vivre en Vaunage

Des nouvelles de l'association et des dates à retenir !



plus c'est haut et difficile, plus cela le stimule. C'est un compétiteur né qui ne manquera pas l'occasion de prouver qu'il peut être le meilleur. Au plaisir de vous rencontrer.

Pour le CA de Vivre en Vaunage
Vivre en vaunage (vivre-en-vaunage.
blogspot.com)
www.facebook.com/vivreenvaunage



Le 21 mai 2022, nos « Portes ouvertes » ont eu lieu dans la salle poterie au Coin des Z'Arts de 9h à 12h30, permettant la découverte du Qi gong, de la poterie et l'exposition de pièces uniques d'adultes et enfants.

Les 21 mai et 4 juin, nous avons organisé des stages Raku : les plus curieux ont pu venir assister à une séance d'élaboration de pièces !

Les 11 et 18 juin, c'était au tour des stages poterie !

Les 11, 12 et 13 juillet auront à nouveau lieu des stages poterie, de 10h à 12h, pour tous de 6 à 99 ans.

Cette saison terminée, nous vous donnons rendez-vous à partir du 12 septembre.

Au qi gong, c'est l'année du « Tigre d'eau » qui commence le 1er février 2022 pour se terminer le 21 janvier 2023. Le tigre est le 3ème des 12 ani-

maux dans le bestiaire chinois et c'est le plus puissant ! L'année du Tigre d'Eau est une année avec de forts éléments Eau et Bois. La symbolique du tigre d'eau. Le Tigre est de nature enjouée, optimiste et enthousiasme. Il est aussi le symbole du courage et de la force.

C'est un travailleur acharné, qui possède une grande confiance en lui et de vraies valeurs morales. Il s'investit à fond dans ce qu'il entreprend, mais se soucie des autres et est honnête.

Malgré tout, il est aussi orgueilleux et fier. Il n'aime pas être dominé ou contraint. Respectueux des lois et de la justice, il se bat toujours contre l'injustice, même pour les autres, car il aime aider son prochain. Bien que respectueux de la loi, il n'hésitera pas à la transgresser si celle-ci va à l'encontre de ses principes moraux. Porté vers la nouveauté, il aime se donner des objectifs et de nouveaux challenges :



Ô fil de ma bulle

Notre association est fière d'organiser la **première Marche Rose de la Vaunage**, en partenariat notamment avec la Ligue contre le Cancer et la Mairie de Clarensac.

Le parcours de 5,2km est ouvert à tout le monde, et les inscriptions sont

possibles sur HelloAsso (lien sur l'affiche ou via le QRCode).

Des foodtrucks et animations sportives enrichiront cette marche ! Rendez-vous le 16 octobre pour un moment de partage convivial et solidaire !

P.-S. : Pour le bon déroulé de l'événement, nous sommes à la recherche de bénévoles pisteuses et pisteurs. Si vous êtes intéressés et disponibles, vous pouvez nous contacter par mail à ofildemabulle@gmail.com

Un grand merci d'avance !

Un peu d'his- toire...

**Madame
PELISSIER**

La période de la Seconde Guerre mondiale est bien loin maintenant pour un grand nombre de nos concitoyens, les témoins nous ont quittés les uns après les autres. Madame Lise PELISSIER vient de le faire discrètement. Il est cependant de notre devoir de rappeler leurs combats, leur résistance à l'oppression, à l'occupation nazie et leur foi dans un avenir meilleur.

Lise PELISSIER, née BOISSIER en 1926 à CAVEIRAC, participe activement, dès ses 16 ans, à la Résistance par les messages qu'elle livre malgré les contrôles de l'armée ennemie et de ses collaborateurs. Mais il faut aussi rappeler, aux générations actuelles, le courage extrême et rare de ses parents qui ont recueilli des familles juives poursuivies par la haine nazie. La famille BOISSIER et Lise les ont cachés, chez eux, des mois du-

rant, au mépris de la déportation ou de la mort immédiate, faisant preuve d'une foi en l'humain et d'un héroïsme plus que cruciaux dans une période aussi troublée. L'État d'Israël l'a expressément reconnu en les décorant de cette médaille exceptionnelle : « la Médaille des Justes ».

Après-guerre, Lise et Louis PELISSIER, son mari, se sont installés à CLARENSAC où Lise travailla à l'office notarial. Deux enfants leur sont nés : Hélène et Jean-Louis, bien connu des automobilistes clarensacois.

Tous les habitants de Clarensac, au travers de cet Écho du Griffon, s'associent à la douleur de la famille et veulent par cet hommage lui dire toute leur fierté d'avoir été les concitoyens d'une telle personnalité : Lise PELISSIER.

Clarensac à l'honneur *Bravo Maguelone !*

Pour son grand concours départemental de belote, vendredi 25 mars, près de 150 joueurs courageux de plus de 30 communes du Gard, bravant le coronavirus, se sont retrouvés dans la salle polyvalente de Marguerittes à l'appel des aînés ruraux de leur fédération gardoise GENERATIONS MOUVEMENT.

Clarensac se voulait représentée. Dès le matin, pour les 3 parties de 12 donnes et après tirage au sort des partenaires, chacun des 10 Clarensacois présents s'efforçait de produire le score le plus élevé.

À l'heure du repas, Monsieur Rémi NICOLAS, maire de Marguerittes et conseiller départemental, souhaite la bienvenue aux compétiteurs et bon appétit. Repas succulent : salade de gésiers confits, puis joue de porc et gratin dauphinois arrosé de vin des Costières de Nîmes, fromage et dessert. Reprise l'après-midi.

Les Clarensacois, comme ils se le devaient, ont brillé dans le résultat final en plaçant deux joueurs dans le TOP 10 : Francis, nouvel adhérent, et Ma-

dame POUGET, Maguelone pour tous ses amis, qui est montée sur le podium en remportant le 2ème prix et la coupe offerte par le Conseil Départemental. Une splendide coupe dorée montée sur un socle en marbre et portant une plaque explicative.

La section belote de notre association

locale La Font de Bonnet est dynamique et conviviale !

Rejoignez-les pour vous en convaincre et pour parfaire votre jeu en vous frottant à de tels joueurs, et découvrez aussi toutes les autres activités offertes par le club, où chacun peut trouver à se détendre et à s'exprimer.



N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

Suivez les événements !



**Pour annoncer
les événements,
nous avons
pensé à l'avion
publicitaire...**



Clarensac utilise
Place du Village,
l'outil de communication
simplifié des communes



Pour annoncer les événements, nous avons pensé à l'avion publicitaire... Mais plus écologique, nous avons préféré « l'agenda en ligne » visible sur

la WebApp de Clarensac !

Téléchargez ou consultez votre webapp sur : clarensac.fr

Associations et acteurs économiques : l'annuaire vous attend.

Vous êtes une association ou un acteur ou actrice économique de Clarensac et vous n'apparaissez toujours pas dans l'annuaire de notre site internet ?

N'attendez plus, contactez le service de communication de la mairie à communication@mairie-clarensac.fr qui vous expliquera la démarche à suivre pour y apparaître !



Comm'une Actu

Soucieuse de soutenir encore davantage les associations, les acteurs et actrices économiques de Clarensac, et de proposer un outil de communication complémentaire, la Mairie a fait le choix d'adhérer à l'application Comm'une actu l'année dernière.

L'adoption de Comm'une actu va permettre à Clarensac de rayonner bien au-delà de ses limites territoriales puisque des adhérents de nos associa-

tions ne résidant pas sur notre commune pourront eux aussi suivre notre actualité !

Comm'une actu est disponible gratuitement pour les smartphones de type Apple et Android.

N'hésitez pas à la télécharger en scannant le QR Code ci-dessous ou en vous rendant sur le site www.communeactu.fr. Toute la dynamique de notre village vous y attend déjà !



Naissances 2022

SOULA Rose, Ray	17 janvier 2022	à Montpellier
BARI Aaron, Ismaël	19 Janvier 2022	à Nîmes
MASCLAUX Lilio, Pierre, Aimé	28 Janvier 2022	à Nîmes
DECLERCK Robin, Xavier, Benjamin	30 Janvier 2022	à Nîmes
IDMONT WILHELM Léandro, Joachim	02 Février 2022	à Nîmes
BOURGEOIS Victoria, Tiphaine	15 Février 2022	à Nîmes
MIGLIETTA Andréa, Marco, Lucas	22 Février 2022	à Nîmes
FOURNE Enitän, Naëtti	24 Février 2022	à Nîmes
GUICHARD Aaron, Ethan	28 Février 2022	à Nîmes
ARCENNE Aaliyah, Hanaa	12 Avril 2022	à Nîmes
GRIMALTOS Auroe, Christine, Coralie	19 Avril 2022	à Nîmes
BORDENAVE Ambre, Myriam	30 Avril 2022	à Nîmes
VAUDRON Lya, Julia, Jeane, Jacqueline	24 Mai 2022	à Nîmes
MARTINEZ Myron, David, Stéphane	19 Mai 2022	à Nîmes
BADIER Leyann, Daniel	12 Juin 2022	à Nîmes



Mariages & baptêmes civils 2022

Éléna et Louisa KIATOSKI BEAUCANT	28 mai 2022	BAPTEMES
Mme GARCERA Doriane, Marie et M, Medhi, Karim, Nikola BOUYAHMED	4 juin 2022	MARIAGE



Décès 2022

LLORENS épouse GOMEZ Paule, Florance	21/01/2022	à Nîmes
BOISSIER épouse PELISSIER Line, Leila	31/01/2022	à Nîmes
ALLEGRE Serge, Marcel	03/02/2022	à Clarensac
DURAND Jean-Pierre, Louis	11/02/2022	à Nîmes
LAPEYRE épouse NICOULEAU Noémie, Emilienne, Fernande	25/02/2022	à Clarensac
VIC épouse ROCHE Marcelle, Marthe	03/03/2022	à Clarensac
PEREZ Henri	03/03/2022	à Nîmes
BARBA Odette, Marie	04/03/2022	à Nîmes
SERODY Georgette, Philomène, Louise	04/03/2022	à Nîmes
TOURNON Marie, Madeleine, Pierrette	14/03/200 à	à Nîmes
EYRAUD épouse ARJALAS Colette, Renée	08/06/2022	à Clarensac
VERHLI Ernest, Lucien	12/06/2022	à Nîmes



Numéros utiles

LES NUMÉROS MUNICIPAUX

Accueil :04 30 06 53 21
Cellule COVID-19 :04 30 06 53 13
Police municipale :04 30 06 53 10

LES NUMÉROS D'URGENCES

TOUTES URGENCES

Numéro européen d'urgence : 112
Numéro d'urgence par SMS (en cas de difficulté pour appeler en confidentialité, ou pour les personnes sourdes et malentendantes) : 114

URGENCES MÉDICALES

SAMU : 15
SOS Médecin (24h/24h) : 3624
Centre antipoison de Marseille : 04 91 75 25 25

INCENDIE

Pompiers : 18

SÉCURITÉ

Police Secours : 17
Gendarmerie de Calvisson : 04 66 01 20 07

SOS Enfants disparus : 116 000
Enfance maltraitée : 119
SOS Femme battue : 04 66 86 85 51
Violences conjugales : 3919

URGENCES SOCIALES

SAMU Social : 115

LES AUTRES NUMÉROS

ENEDIS Dépannage : 09 72 67 50 30
GRDF Urgence Sécurité : 09 69 32 43 24
Eau de Nîmes métropole : 09 69 36 61 02
SPIE (éclairage public) : 08 00 00 50 66
Déchèterie : 04 66 02 54 54

LES JOURS DE COLLECTE

ORDURES MÉNAGÈRES

mardi et vendredi, à partir de 5h

COLLECTE SÉLECTIVE

mercredi, à partir de 5h

Retrouvez
vos commerçants,
associations et
professionnels de santé
sur notre site internet !
www.clarensac.fr

ASSOCIATIONS



COMMERCES



SANTÉ



L'Écho du Griffon



clarensac_



@clarensac_



facebook.com/clarensac

6

JOURNAL D'INFORMATION
MUNICIPAL QUADRIMESTRIEL
DE CLARENSAC - JUILLET 2022
www.clarensac.fr